



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conditions de travail des surveillants pénitentiaires

Question écrite n° 17450

Texte de la question

Mme Michèle Martinez appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conditions de travail des surveillants pénitentiaires. La colère chez les surveillants pénitentiaires continue de monter et à juste titre. Ces derniers voient leurs conditions de travail se dégrader de manière considérable. La population carcérale ne cesse de croître et chaque jour, ils font face à des personnes incarcérées de plus en plus violentes, parmi lesquelles certaines sont psychologiquement instables. Leur présence en détention dite classique représente un danger pour tous. Il est urgent de financer la création de nouvelles unités pour détenus violents et unités hospitalières spécialement aménagées. Si la volonté de recruter de nouveaux surveillants pénitentiaires est affichée, il faut avant tout, s'en donner les moyens, en rendant de nouveau ce métier sûr et attractif. Or les conditions de travail actuelles et la faible rémunération, eu égard au travail que ces hommes et femmes effectuent, ne permettent pas le recrutement de nouveaux agents. Il est donc urgent de mettre fin aux conditions de travail délétères dans les prisons en remettant la sécurité au centre et en assurant un salaire décent aux surveillants. Ainsi Mme la députée demande ce que compte faire le ministère à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Martinez](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17450

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3384

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)